

## Formulaire de demande pour la création ou l'extension temporaire d'une terrasse durant la période Covid-19

Dans le cadre de la relance du secteur Horeca, vous pourriez avoir le projet d'étendre temporairement votre terrasse actuelle, ou d'en créer une, afin d'accueillir la clientèle dans le respect des règles de distanciation à l'extérieur du commerce.

- La terrasse (et son extension) doit se situer sur le trottoir ou l'espace de stationnement situé devant le commerce et dans le prolongement direct de l'établissement.
- La disposition de la terrasse (et son extension) doit permettre d'assurer le respect de la distanciation sociale, de préserver la sécurité des clients et des passants vis-à-vis de la circulation dans la rue en laissant un passage d'un 1,5m minimum et des conditions de sécurité complémentaires qui seraient définies par le Comité de Concertation pour la réouverture des Horeca.

La demande doit être accompagnée d'un plan sous forme d'un croquis ou d'une photo qui montre l'implantation de la terrasse et son extension, en mentionnant les dimensions de la terrasse et du cheminement des piétons.

Le demandeur s'engage à :

- Placer le mobilier de manière sécurisée, et dans les limites du périmètre autorisé.
- Ne placer que tables, chaises et parasols sur l'extension de terrasse.
- Si l'extension est en bordure de voirie, prévoir, dans la mesure du possible, une séparation d'ordre végétal qui sécurise l'usager de la terrasse et qui embellit les lieux (bacs à plantes, par ex.)
- Revenir à la situation initiale au terme de la période définie dans l'autorisation temporaire.

Lorsque les mesures gouvernementales permettront la réouverture des Horeca et la consommation sur place, le Collège examinera la demande et prendra une décision en fonction de la disposition des lieux et du dossier de l'établissement.

D'autres précisions pourraient être demandées sur l'aménagement suite aux décisions du CC afin de confirmer que les dispositions prises respectent toutes les décisions.

Formulaire et plan à renvoyer par mail à [commerce@wb1170.brussels](mailto:commerce@wb1170.brussels) :

Enseigne	
Nom et prénom du gérant	
TVA	
Adresse d'exploitation	
Numéro de GSM	
Adresse E-MAIL	
Remarque particulière	

Si vous éprouvez des difficultés à compléter ou à transmettre le formulaire, veuillez le signaler à [commerce@wb1170.brussels](mailto:commerce@wb1170.brussels) ou au ☎ 02/674 74 99.